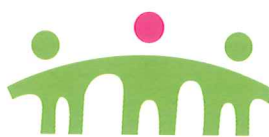
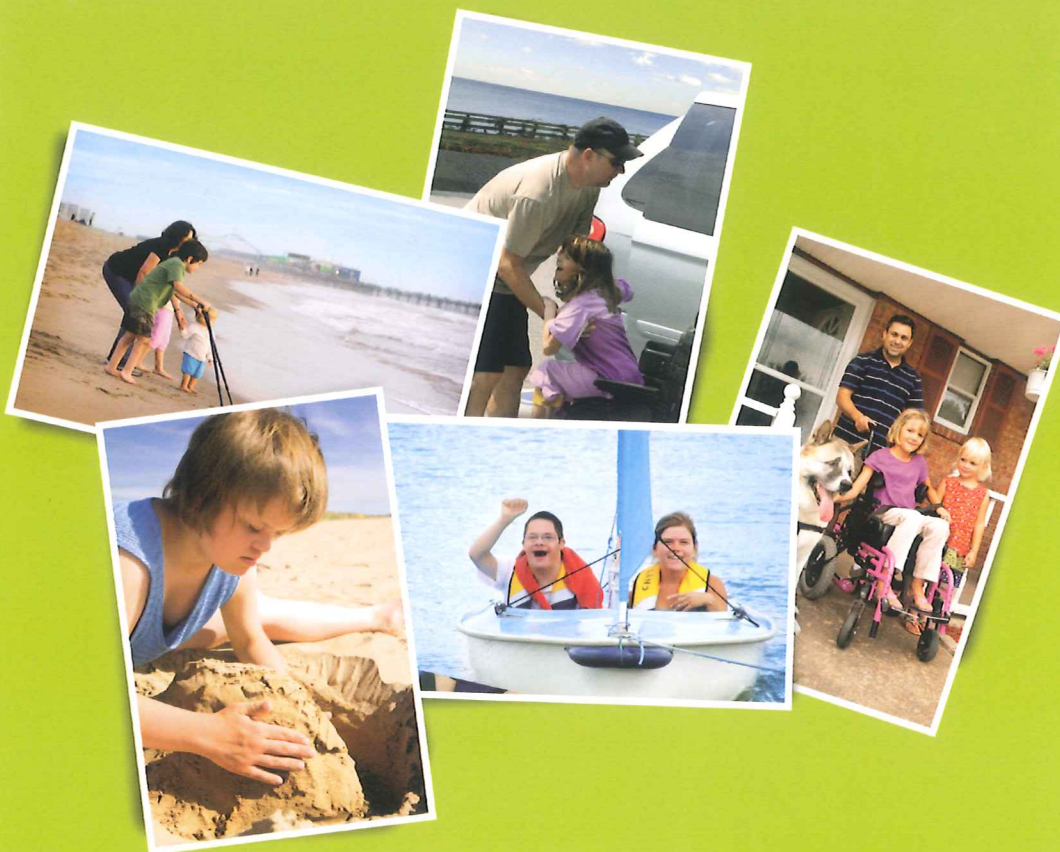


DES VACANCES EN FAMILLE TOUT SIMPLEMENT

Pour que le handicap ne rime plus avec impossible...



RESEAU PASSERELLES

DES VACANCES EN FAMILLE TOUT SIMPLEMENT



Le projet PASSERELLES est né d'un constat : comme les autres, les parents d'enfants handicapés souhaitent partir en vacances en famille, pourtant la majorité d'entre eux ne partent pas...

Finis le « casse-tête » des vacances !

Pour la plupart des parents d'enfants handicapés, projet de vacances rime trop souvent avec difficultés à résoudre : trouver un hébergement adapté, organiser les temps de soins de l'enfant, accompagner l'enfant dans un nouvel environnement sans repères, concilier activités de la fratrie et rythme de l'enfant, trouver des temps de repos seul ou en couple... 41% des parents d'enfants handicapés déclarent avoir dû interrompre prématurément un temps de vacances en raison des difficultés rencontrées, d'adaptation de l'enfant ou de surcroît de fatigue de l'un des parents. Et 43% d'entre eux déclarent inscrire, « par défaut », leur enfant handicapé en séjour adapté pour pouvoir bénéficier d'un temps de vacances avec leurs autres enfants...

Une solution d'accueil-relais sur le lieu de vacances.

Face à cette situation aux nombreuses conséquences, le réseau PASSERELLES favorise le départ en vacances des familles ayant un enfant handicapé, en leur permettant de trouver, à proximité de leur lieu de vacances, un accueil à la journée, pour leur enfant handicapé ou pour l'ensemble de la fratrie.

UN ACCOMPAGNEMENT « SUR MESURE » DES FAMILLES

Le réseau PASSERELLES, c'est :

- **Un réseau de structures d'accueil collectif** (villages de vacances, centres de loisirs, clubs de jeunes, structures petite enfance...) se portant volontaires pour accueillir, en plus de leur effectif habituel, un enfant handicapé et sa fratrie en vacances.

- **Une équipe technique**, chargée de recueillir les demandes des parents désireux de partir en vacances en famille avec leur enfant handicapé. Elle élabore avec eux le projet de vacances, analyse les besoins de l'enfant et recherche la structure pouvant les accueillir au plus près de leur lieu de vacances.



Pour que le handicap ne rime plus avec impossible...

MODE D'EMPLOI

1 LA DEMANDE DE LA FAMILLE

1 Tout parent ayant un enfant en situation de handicap, quelque soit la nature de sa pathologie ou son âge, peut, à tout moment de l'année, prendre contact avec le service Passerelles. Il est alors invité à exprimer ses désirs en termes de destination, période de vacances et ses besoins en matière de prise en charge de son enfant handicapé ou de la fratrie, afin que le service Passerelles puisse lancer sa recherche.

2 LA RECHERCHE DU LIEU D'ACCUEIL

2 Le réseau PASSERELLES recherche une solution d'accueil, au plus proche du lieu de vacances de la famille et correspondant à l'ensemble des critères définis avec la famille. Il peut s'agir d'un accueil au sein d'une structure collective volontaire (centre de loisirs, halte-garderie...), d'un club enfant de village de vacances ou de camping, d'une assistante maternelle ou d'un service d'auxiliaire de vie...

TÉMOIGNAGE

Depuis la naissance de Laurène, atteinte d'un polyhandicap, nous avons abandonné l'idée de partir en vacances. Trop de contraintes : trouver un hébergement adapté, organiser les soins au quotidien... Jusqu'au jour où j'ai découvert l'existence de Loisirs Pluriel, un réseau de centres de loisirs accueillant des enfants handicapés et valides. J'ai appelé l'association et au bout de quelques échanges, la responsable du centre m'a fait part de la possibilité d'accueillir Laurène à la journée, mais aussi ses frères et sœurs, selon nos besoins. L'été suivant, nous sommes partis tous les cinq, en famille, en vacances dans un gîte adapté et nous avons bénéficié de l'accueil promis sur le centre Loisirs Pluriel. Pour la première fois depuis cinq ans, nous avons pu vivre un vrai temps de vacances. Ce fut pour nous, comme une renaissance !

Laurence et Eric - Parents de 3 enfants dont Laurène, 6 ans, enfant polyhandicapée.

3 LA MISE EN LIEN

3 L'éducatrice du réseau PASSERELLES assure la prise de contact entre la famille et le lieu d'accueil, afin de garantir la réalisation du projet souhaité par la famille. Lors du séjour de la famille sur place, l'éducatrice se renseigne sur le déroulement du séjour et la famille dispose d'un numéro vert, 7 jours sur 7, afin de faire face à toute difficulté rencontrée avec le lieu d'accueil.

4 LE FINANCEMENT

4 Le coût du dispositif comprend trois éléments : une participation forfaitaire au réseau Passerelles, les frais d'inscription au lieu d'accueil et les coûts complémentaires liés aux besoins spécifiques de l'enfant. Un accompagnement est également mis en place pour trouver, avec la famille, les solutions de financement de son projet de séjour en famille.




UNE DYNAMIQUE DE PARTENARIAT

Ce projet innovant, sans précédent en termes d'organisation et d'ampleur dans notre pays, a vu le jour grâce à un partenariat entre la Fédération Loisirs Pluriel (1er réseau national d'accueil de loisirs et vacances pour enfants handicapés et valides), l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances et le Groupe Mornay. Lancé en avril 2010, le réseau PASSERELLES a pour ambition de se déployer sur l'ensemble de la France et a pour objectif d'accompagner ainsi 500 familles d'ici 2012.



www.reseau-passerelles.org

 N°Indigo 0 820 820 526

0,12 € TTC / MN